

Comité de Suivi Biodiversité Freydières



Compte rendu Réunion n°6 – 12 mars 2025

Présents :

Alice Béranger – Espace Belledonne
Lucie Bezombes – Chargée de mission environnement, Mairie de Revel
Coralie Bourdelain – Maire de Revel
Patrick Hervé – Adjoint Revel
Jean-Luc Grossi – CEN Isère
Livia Laurent – Stagiaire Espace Belledonne
Frédi Meignan – Habitant de Freydières
Vincent Pelletier – Adjoint Revel
Cathy Peloso – Elue Revel

Excusés :

Geneviève Coursimault – Revéloise
Elizabeth Maillet – Revéloise
Daniel Tapias – Président AAPPMA Belledonne

Objectifs de la réunion : Présentation des actions 2024 et 2025 à Freydières et des premiers résultats de l'étude sur les lacs de montagne.

Après une introduction et un tour de table, le contexte est rappelé. Lucie B. présente les actions réalisées en 2024 sur Freydières, par le CEN (financés à 80% par la Région AURA et le CD38 dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Belledonne) et dans le cadre du camp de base (financement de la CCLG). Voir présentation jointe à ce CR.

Pour les 2 demi-journées d'animation à organiser, il n'est pas forcément nécessaire de les coupler avec la fête des mares ou la fête de la nature. Il faudra trouver une date un mercredi et/ou samedi après-midi. Pour les thèmes, ce pourra porter sur la biodiversité présente à Freydières (mare, forêt, prairie). Une animation pourrait plus être à destination des adultes (boucle de Ferpeyret avec arrêt à la mare), et une pour les familles à Freydières. Une pourrait être faite en mai/juin et l'autre en septembre/octobre. Il faudra communiquer dessus dans le RD et aussi à l'OT.

Jean-Luc G. informe que dans le cadre des activités pour les 40 ans du CEN, il va monter à la Pra cet été avec la FFRando pour emmener un groupe découvrir les lacs de montagne d'un point de vue naturaliste. La mairie pourra faire de la comm sur cet évènement.

Jean-Luc G. informe qu'il va faire 2 passages d'inventaire en plus des formations.
Concernant la prédation par les hérons, 2 ont été observés en train de chasser des amphibiens. Cette prédation semble assez naturelle.

Pour les espèces exotiques envahissantes, l'APPMA doit faire une journée de pêche des perches soleil (prévu dans le bail). Il faudra voir avec elle et la fédération ce qu'il en est des carpes amour, qui mange tous les herbiers du lac.

L'indice de Biodiversité Potentiel qui va être réalisé sur la forêt autour de la mare pourra servir à identifier la présence de petites chouettes de montagne, et de mieux comprendre la migration des amphibiens entre la forêt et la mare.

Jean-Luc G. présente les premiers résultats de l'étude sur les lacs de montagne, voir présentation en PJ.

Pour la suite, il faudra prévoir les deux autres formations (1 semaine avant pour avoir une idée de la météo) les semaines 14 et 16.

La demande de subvention pour les actions 2025 va être envoyée.

Lucie B. ira mettre les affiches « Attention traversée d'amphibiens ».

Fin du compte rendu, merci aux participants.